

CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

en ecclésiologie

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE



CONTEXTE

La réputation de la Faculté de théologie et de sciences religieuses (FTSR) de l'Université Laval dans le domaine de l'ecclésiologie est solidement établie. C'est en effet dans ce domaine de la théologie systématique que le plus grand nombre de mémoires et de thèses ont été rédigées à la Faculté au cours des cinq dernières années. Par surcroît, plusieurs étudiants étrangers viennent à la FTSR pour y poursuivre des études supérieures.

Maintenir l'expertise dans ce domaine s'avère crucial, au moment où des questions relatives au rôle et au statut de l'Église dans nos sociétés sont à nouveau mises de l'avant. Au nom de qui et au nom de quoi l'Église prend-elle la parole ? Quelle place peut-elle revendiquer ? Quelle contribution peut-elle offrir ? Plus radicalement, la question posée à l'occasion de ces débats n'est autre entre que : Pourquoi l'Église ? En quoi peut-elle contribuer à la réussite de l'humanité et promouvoir le plein épanouissement des personnes ? Voici formulée en termes séculiers et contemporains la question du salut. Ces questions doivent être abordées à partir d'une perspective théologique. D'autres interrogations sont également au cœur de l'ecclésiologie : la gouvernance de l'Église, la participation de tous à son activité, sa réforme perpétuelle, son inscription dans les cultures du monde, etc.

La Chaire de leadership en enseignement en ecclésiologie est appelée à développer trois axes : les rapports entre Église et État, l'inscription de l'institution ecclésiastique dans une société pluraliste et les cultures du monde, et enfin la gouvernance ecclésiastique.

OBJECTIFS

Deux grands objectifs sont au cœur du développement de cette chaire :

1. Le développement de pratiques innovantes qui s'appuient sur de solides connaissances théoriques et l'exploration de diverses pratiques sur le terrain.

La gouvernance ecclésiastique étant d'abord une pratique, la formation dans ce domaine doit bénéficier du va-et-vient constant entre la pratique de divers milieux (paroisses, diocèses, groupes) et la réflexion théorique. Dans cette perspective, le titulaire de la Chaire sera appelé à développer une formule de mentorat en vue d'accompagner la pratique développée dans divers milieux. Il devra favoriser la création de communautés de pratiques et la mise sur pied d'un réseau d'intervenants intéressés à partager leurs réalisations et leurs questions, et à réfléchir à partir de leurs pratiques.

Cet ancrage dans la pratique sera également favorisé par le développement de stages sur le terrain et de laboratoires, où seront expérimentées et mises en œuvre des activités innovatrices. Ces stages et ces laboratoires représenteront des moyens privilégiés de formation.

2. La prise en compte de divers contextes.

L'inscription de l'Église dans la société et son rapport à l'État se jouent de différentes manières à travers le monde et sont appelés à se penser différemment suivant les cultures. La formation, qui s'adresse souvent à des étudiants étrangers, utilisera donc des approches comparatives.

Cette formation sera conçue à partir d'une approche par compétences et ses activités d'enseignement s'adresseront aux étudiants quel que soit leur lieu de résidence dans le monde. En plus d'employer les moyens les plus à jour en matière de communication, cette formation devra faire appel à des relais constitués de ses diplômés dispersés dans le monde.

La Chaire s'emploiera aussi à favoriser les partenariats avec d'autres centres et établissements visant les mêmes fins, au Canada, en Amérique du Sud, en Europe et en Afrique. Elle encouragera les échanges étudiants, le développement de programmes bilingues, l'organisation d'activités scientifiques conjointes, etc.



UNIVERSITÉ
LAVAL

PARTENARIAT

Le développement de cette chaire est rendu possible grâce à la générosité d'un membre de la communauté universitaire, M. Gilles Routhier, professeur et doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses.

M. Routhier s'est engagé à faire un don de 300 000 \$ sur une période de 10 ans, et ce à partir de 2014, pour créer et supporter financièrement le fonds d'appui à cette chaire. Par ce geste très noble, il souhaite assurer une relève professorale qui poursuivra la formation d'étudiants dans le domaine de l'écclésiologie.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011 un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Dispenser un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



Pour information

Gilles Routhier
Doyen de la Faculté de théologie et de sciences religieuses
418 656-2131, poste 7290
Gilles.Routhier@ftsrl.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :
418 656-2131, poste 2056
cle@vrr.ulaval.ca